



Facture de garage non justifié pour ma voiture

Par Visiteur

Bonjour, je suis tombé en panne avec ma voiture

le garage à qui j'ai confié la réparation détecte une panne électrique.
il fait la réparation, je rentre chez moi
deux jours plus tard je retombe en panne et envoie la voiture en destruction.

Quelques jours après je reçois la facture du garage
4 h de main d'oeuvre + frais de pièces un total de 256.22e
et précise que la réparation été provisoire.

je n'ai pas encore payé.

Ma question est simple suis je obligé de régler cette facture que je trouve injustifié par rapport à la panne.

Par Visiteur

Bonjour,

Quelques jours après je reçois la facture du garage
4 h de main d'oeuvre + frais de pièces un total de 256.22e
et précise que la réparation été provisoire.

je n'ai pas encore payé.

Ma question est simple suis je obligé de régler cette facture que je trouve injustifié par rapport à la panne.

J'ai bien peur que oui.

En effet, je ne remet pas du tout en cause le fait que la voiture ait souffert de réparations inutiles. Le problème que la voiture étant aujourd'hui détruite, il est tout bonnement impossible de faire effectuer des expertises judiciaires tendant à démontrer l'absence de justification des travaux réalisés.

En conséquence, faute de ces expertises, il est peu probable qu'un juge vous donne gain de cause dans cette affaire.

Très cordialement.